

TROISIÈME TRIMESTRE 2016

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2016

Faits saillants du troisième trimestre 2016

- Solides résultats pour le trimestre, témoignant des progrès accomplis à plusieurs égards quant à la mise en oeuvre du plan stratégique
 - Résultat net ajusté de 46,1 millions \$ (45,1 millions \$ comme présenté), ou un résultat dilué par action ajusté de 1,37 \$ (1,34 \$ comme présenté), respectivement en hausse de 2% et en baisse de 7% d'un exercice à l'autre
 - Charge liée à la décision stratégique de résilier une entente de services informatiques pour un montant de 3,1 millions \$ (2,3 millions \$ après impôts), ou 0,07 \$ par action
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 11,4 % pour le troisième trimestre 2016, ou de 12,0 % excluant la charge susmentionnée
- Bonne qualité du crédit, les pertes sur créances s'étant établies à 8,2 millions \$
- Solide croissance interne des prêts :
 - Prêts aux clients commerciaux en hausse de 16 % d'un exercice à l'autre
 - Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque en hausse de 36 % d'un exercice à l'autre
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,9 %
- Annonce de l'acquisition proposée de CIT Canada et émission connexe de reçus de souscription

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		
	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015	VARIATION	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015	VARIATION
Comme présenté						
Résultat net	45,1 \$	44,2 \$	2 %	133,5 \$	121,2 \$	10 %
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,44 \$	(7) %	4,13 \$	3,94 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,2 %	12,1 %		11,7 %	11,3 %	
Ratio d'efficacité	70,1 %	71,1 %		70,3 %	72,2 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	7,9 %	7,7 %				
Base ajustée ^[1]						
Résultat net ajusté	46,1 \$	45,3 \$	2 %	136,5 \$	128,1 \$	7 %
Résultat dilué par action ajusté	1,37 \$	1,48 \$	(7) %	4,23 \$	4,17 \$	1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,4 %	12,4 %		12,0 %	12,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté	70,1 %	71,1 %		70,3 %	71,5 %	

[1] Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte des charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

La Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») a déclaré un résultat net ajusté de 46,1 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,37 \$, pour le troisième trimestre 2016, respectivement en hausse de 2 % et en baisse de 7 % par rapport à un résultat net ajusté de 45,3 millions \$ et un résultat dilué par action ajusté de 1,48 \$ pour la période correspondante de 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,4 % pour le troisième trimestre 2016, par rapport à 12,4 % pour la période correspondante de 2015. Comme présenté, le résultat net a totalisé 45,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le troisième trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 44,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,44 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 11,2 % pour le troisième trimestre 2016, par rapport à 12,1 % pour le troisième trimestre 2015. Les résultats comme présentés du troisième trimestre 2016 et du troisième trimestre 2015

incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ». De plus, les résultats du troisième trimestre 2016 incluaient une charge de 3,1 millions \$ liée à la décision stratégique de résilier une entente de services informatiques (2,3 millions \$ après impôts), ou 0,07 \$ par action.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, le résultat net ajusté a totalisé 136,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 4,23 \$, comparativement à un résultat net ajusté de 128,1 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 4,17 \$, pour la période correspondante de 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,0 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, un niveau inchangé par rapport à il y a un an. Comme présenté, le résultat net a totalisé 133,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,13 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, comparativement à un résultat net de 121,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,94 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 11,7 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, par rapport à 11,3 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015. Les résultats comme présentés des neuf mois clos le 31 juillet 2016 et des neuf mois clos le 31 juillet 2015 incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « L'acquisition proposée de CIT Canada annoncée au cours du trimestre contribuera directement à l'augmentation du pourcentage des revenus générés par les activités de nos Services aux entreprises. Par ailleurs, l'accent mis sur nos cibles de croissance continue de donner des résultats réels, comme en témoigne l'accroissement considérable de nos prêts aux clients commerciaux et de nos prêts hypothécaires résidentiels obtenus par l'entremise des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque pendant le trimestre. À plus long terme, nous nous employons avec diligence à réaliser nos objectifs financiers de 2019 et la mise en œuvre des principaux éléments de notre plan stratégique progresse bien. À cet égard, nous avons conclu une nouvelle entente d'impartition avec IBM Canada visant la gestion de notre infrastructure et de nos activités de stockage. Cette entente nous permettra de réaliser des économies considérables à l'avenir et nous procurera davantage de souplesse ».

Table des matières

Faits saillants	3
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	21
Renseignements aux actionnaires	40

Faits saillants

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	VARIATION	31 JUILLET 2015	VARIATION	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015	VARIATION
Rentabilité								
Revenu total	229 077 \$	226 803 \$	1 %	226 638 \$	1 %	679 082 \$	665 477 \$	2 %
Résultat net	45 137 \$	45 714 \$	(1) %	44 166 \$	2 %	133 527 \$	121 189 \$	10 %
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,43 \$	(6) %	1,44 \$	(7) %	4,13 \$	3,94 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,2 %	12,5 %		12,1 %		11,7 %	11,3 %	
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) ^[1]	1,69 %	1,71 %		1,85 %		1,73 %	1,84 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	70,1 %	70,6 %		71,1 %		70,3 %	72,2 %	
Leverier d'exploitation ^[1]	0,7 %	(0,3) %		1,3 %		2,7 %	0,8 %	
Par action ordinaire								
Cours de l'action – Clôture	48,41 \$	49,78 \$	(3) %	49,48 \$	(2) %	48,41 \$	49,48 \$	(2) %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	14,2 x	14,2 x		9,8 x		14,2 x	9,8 x	
Valeur comptable ^[1]	48,23 \$	47,34 \$	2 %	47,45 \$	2 %	48,23 \$	47,45 \$	2 %
Ratio cours / valeur comptable ^[1]	100 %	105 %		104 %		100 %	104 %	
Dividendes déclarés	0,60 \$	0,58 \$	3 %	0,56 \$	7 %	1,76 \$	1,64 \$	7 %
Rendement de l'action ^[1]	5,0 %	4,7 %		4,5 %		4,8 %	4,4 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	44,6 %	40,6 %		38,8 %		42,9 %	41,6 %	
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	46 067 \$	46 696 \$	(1) %	45 291 \$	2 %	136 471 \$	128 072 \$	7 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,37 \$	1,46 \$	(6) %	1,48 \$	(7) %	4,23 \$	4,17 \$	1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	11,4 %	12,8 %		12,4 %		12,0 %	12,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	70,1 %	70,6 %		71,1 %		70,3 %	71,5 %	
Leverier d'exploitation ajusté ^[1]	0,7 %	(0,3) %		1,3 %		1,6 %	(0,3) %	
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	43,6 %	39,7 %		37,8 %		41,9 %	39,3 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan	40 298 \$	41 024 \$	(2) %	39 558 \$	2 %			
Prêts et acceptations	32 043 \$	31 413 \$	2 %	28 655 \$	12 %			
Dépôts	26 903 \$	27 285 \$	(1) %	25 800 \$	4 %			
Actif productif moyen ^[1]	34 818 \$	34 058 \$	2 %	31 556 \$	10 %	34 117 \$	30 804 \$	11 %
Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)								
Prêts aux clients commerciaux	8 922 \$	8 446 \$	6 %	7 724 \$	16 %			
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque	6 915 \$	6 677 \$	4 %	5 071 \$	36 %			
Fonds communs de placement aux particuliers	3 395 \$	3 236 \$	5 %	3 391 \$	— %			
Actifs sous gestion chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne	3 330 \$	3 218 \$	3 %	3 120 \$	7 %			
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,9 %	7,9 %		7,7 %				
Total	11,6 %	11,6 %		11,7 %				
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %		3,6 %				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 631	3 627		3 761				
Nombre de succursales	148	150		150				
Nombre de guichets automatiques	399	402		408				

[1] Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2016, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de neuf mois close à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 31 août 2016, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2016, préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2015 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle et la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution de l'environnement technologique ainsi que la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan de transformation.

En ce qui a trait à l'acquisition proposée des activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT Group Inc. (« CIT Canada »), la Banque met également en garde les lecteurs contre l'éventualité de non-respect des conditions de l'entente d'acquisition, ou de non-respect en temps opportun; de non-obtention des approbations des organismes de réglementation ou autres, ou de non-obtention en temps opportun; et de modification aux modalités de la transaction proposée en vue d'obtenir ces approbations ou de satisfaire aux conditions.

En ce qui a trait aux avantages qui devraient découler de l'acquisition et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne soient pas réalisées en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 37 du rapport de gestion du rapport annuel inclus dans le rapport annuel de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus efficace de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	45 137 \$	45 714 \$	44 166 \$	133 527 \$	121 189 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ^[1]	930	982	1 125	2 944	3 333
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite ^[2]	—	—	—	—	3 550
	930	982	1 125	2 944	6 883
Résultat net ajusté	46 067 \$	46 696 \$	45 291 \$	136 471 \$	128 072 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,34 \$	1,43 \$	1,44 \$	4,13 \$	3,94 \$
Éléments d'ajustement					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ^[1]	0,03	0,03	0,04	0,10	0,12
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite ^[2]	—	—	—	—	0,12
	0,03	0,03	0,04	0,10	0,24
Résultat dilué par action ajusté ^[3]	1,37 \$	1,46 \$	1,48 \$	4,23 \$	4,17 \$

[1] L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

[2] La charge de rémunération liée à un départ à la retraite a trait à l'ajustement au contrat d'emploi de l'ancien chef de la direction de la Banque apporté à la suite de l'annonce de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération liée à un départ à la retraite est incluse au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[3] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	40 891 \$	43 315 \$	41 767 \$	124 484 \$	113 993 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	930	982	1 125	2 944	6 883
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	41 821 \$	44 297 \$	42 892 \$	127 428 \$	120 876 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 454 580 \$	1 411 473 \$	1 372 357 \$	1 416 379 \$	1 352 020 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,2 %	12,5 %	12,1 %	11,7 %	11,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,4 %	12,8 %	12,4 %	12,0 %	12,0 %

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Actif productif moyen

L'actif productif moyen comprend les prêts de la Banque, déduction faite des provisions cumulatives, ainsi que les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque et les dérivés, mais exclut l'actif productif moyen lié aux activités de négociation et un portefeuille de prêts personnels géré par le secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Modifications à la présentation de l'information financière

Information sectorielle

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la Banque présente l'information financière comme étant une seule entité commerciale et non en fonction de quatre secteurs isolables, comme elle faisait par le passé. Cette façon de faire permet de mieux saisir l'essence du plan de transformation de la Banque, qui permettra d'intégrer davantage ses activités et d'accroître les synergies entre les secteurs d'activité. L'information sur les principaux indicateurs de tous les secteurs d'activité de la Banque sera présentée dans le document d'informations additionnelles disponible sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, pour permettre aux parties prenantes d'évaluer la performance de la Banque.

Reclassement des prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples

Le 1^{er} novembre 2015, les prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples, qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux pour mieux tenir compte de la nature de ces prêts et des risques connexes. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Par conséquent, les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 1,2 milliard \$ au 31 octobre 2015 et au 31 juillet 2015, et les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de ces montants. Les provisions pour pertes sur créances, ainsi que les prêts douteux et les provisions cumulatives pour pertes sur créances, ont fait l'objet de reclassements correspondants.

Perspectives économiques

À l'été de 2016, la conjoncture économique a continué de s'améliorer aux États-Unis, en raison de la croissance modérée de la demande des consommateurs. Entre-temps, les perspectives économiques à l'échelle mondiale se sont détériorées en raison de la persistance de l'incertitude politique, même si le niveau de stress financier qui a immédiatement suivi le Brexit s'est presque entièrement estompé. Du côté du Canada, l'ajustement de l'économie à la baisse des prix des produits de base et à la faiblesse du dollar canadien devrait se poursuivre au-delà de 2016. L'activité continue d'être vigoureuse dans les secteurs des services, alors que la croissance des secteurs axés sur les exportations autres que de produits de base ralentit. De plus, le repli des secteurs axés sur les produits de base continue de peser sur la demande domestique, en particulier dans les marchés immobiliers de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Pour 2016 et 2017, le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada devrait progresser légèrement de 1,3 % et 2,1 % respectivement, grâce à la reprise des exportations autres que de produits de base, à l'accroissement des dépenses en capital dans les secteurs non liés aux produits de base et aux mesures budgétaires annoncées dans le budget fédéral de mars. Bien que les feux de forêt dans le nord de l'Alberta aient temporairement freiné la croissance de l'économie canadienne au deuxième trimestre 2016, la production des sables bitumineux est revenue à un niveau normal, et les efforts de reconstruction commencent à prendre forme.

Au Canada, le contexte de faiblesse des taux d'intérêt devrait persister, du fait en partie de son statut de pays refuge et des attentes selon lesquelles la Banque du Canada maintiendra sa politique conciliante jusqu'en 2017 pour faciliter la reprise de l'économie. Compte tenu de la volatilité continue des prix du pétrole brut, le taux de change du dollar canadien qui se situe dans une fourchette étroite est actuellement d'environ 0,77 \$ US. Le contexte de faiblesse des taux d'intérêt et le niveau modéré de la création d'emplois à temps plein devraient soutenir l'activité sur le marché de l'habitation au Canada, sauf dans les régions productrices de pétrole de l'Ouest et malgré les mesures ciblées visant à restreindre l'investissement immobilier par des étrangers dans la région métropolitaine de Vancouver.

Acquisition proposée de CIT Canada

Le 29 juin 2016, la Banque et CIT Group Inc. (« CIT »), une société américaine, ont conclu une entente définitive selon laquelle la Banque a convenu d'acquérir les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (« CIT Canada »). La clôture de la transaction est prévue pour le quatrième trimestre 2016, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'envoi des avis et l'obtention des approbations exigés par les organismes de réglementation. Le prix d'acquisition final sera fondé sur la valeur des actifs de CIT Canada à la date de clôture, qui est estimée à environ 1,0 milliard \$ et comprend essentiellement des portefeuilles de prêts commerciaux.

Pour optimiser le bilan de la Banque, et compte tenu de cette transaction, la Banque a émis 3 247 600 reçus de souscription le 20 juillet 2016, au prix de 47,85 \$ par reçu. Le produit de l'émission a été déposé en main tierce jusqu'à la date de clôture de l'acquisition de CIT Canada, date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission atteindra 149,2 millions \$.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Revenu net d'intérêt	147 991 \$	143 428 \$	147 229 \$	440 917 \$	424 416 \$
Autres revenus	81 086	83 375	79 409	238 165	241 061
Revenu total	229 077	226 803	226 638	679 082	665 477
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 267	1 337	1 531	4 009	4 534
Provisions pour pertes sur créances	8 200	5 750	7 000	23 050	25 500
Frais autres que d'intérêt ^[1]	160 474	160 066	161 037	477 551	480 484
Résultat avant impôts sur le résultat	59 136	59 650	57 070	174 472	154 959
Impôts sur le résultat	13 999	13 936	12 904	40 945	33 770
Résultat net	45 137 \$	45 714 \$	44 166 \$	133 527 \$	121 189 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	4 246	2 399	2 399	9 043	7 196
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	40 891 \$	43 315 \$	41 767 \$	124 484 \$	113 993 \$
Résultat dilué par action	1,34 \$	1,43 \$	1,44 \$	4,13 \$	3,94 \$
Résultat net ajusté ^[2]	46 067 \$	46 696 \$	45 291 \$	136 471 \$	128 072 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,37 \$	1,46 \$	1,48 \$	4,23 \$	4,17 \$

[1] Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Trimestre clos le 31 juillet 2016 comparativement au trimestre clos le 31 juillet 2015

Le résultat net a totalisé 45,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le troisième trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 44,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,44 \$, pour le troisième trimestre 2015. Le résultat net ajusté a été de 46,1 millions \$ au troisième trimestre 2016, en hausse de 2 % par rapport au résultat net ajusté de 45,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2015, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,37 \$, en baisse de 7 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 1,48 \$ au troisième trimestre 2015. Au troisième trimestre 2016, le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comprenait un dividende partiel initial sur les actions privilégiées, série 15 émises en mars 2016 d'un montant de 1,8 million \$ (ou 0,06 \$ par action).

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 2,4 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 229,1 millions \$ au troisième trimestre 2016, comparativement à un revenu total de 226,6 millions \$ au troisième trimestre 2015, du fait de la hausse des autres revenus.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 0,8 million \$, ou 1 %, pour atteindre 148,0 millions \$ au troisième trimestre 2016, comparativement à un revenu net d'intérêt de 147,2 millions \$ au troisième trimestre 2015. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) s'est établie à 1,69 % au troisième trimestre 2016, une diminution de 16 points de base par rapport à celle au troisième trimestre 2015, du fait de la pression persistante exercée sur le taux de prêt, de la proportion plus importante de prêts hypothécaires résidentiels à rendement moins élevé et du niveau plus élevé de liquidités détenues pendant le trimestre.

Les **autres revenus** ont augmenté de 1,7 million \$ pour totaliser 81,1 millions \$ au troisième trimestre 2016, par rapport à 79,4 millions \$ au troisième trimestre 2015, du fait essentiellement d'une hausse de 3,2 millions \$ des revenus tirés des activités de courtage. Cette hausse a été contrebalancée en partie par une baisse de 0,5 million \$ des revenus de trésorerie et de marchés financiers et la diminution de 0,7 million \$ de la contribution des comptes d'investissement.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au troisième trimestre 2016, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,3 million \$, un niveau légèrement en baisse par rapport à celui du troisième trimestre 2015. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté pour s'établir à 8,2 millions \$ au troisième trimestre 2016, par rapport à 7,0 millions \$ au troisième trimestre 2015. Ce bas niveau de pertes sur créances continue de témoigner de la bonne qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 160,5 millions \$ au troisième trimestre 2016, une baisse de 0,6 million \$ comparativement à ceux du troisième trimestre 2015.

Les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 2,3 millions \$, ou 3 %, comparativement à ceux du troisième trimestre 2015, pour s'établir à 82,4 millions \$ au troisième trimestre 2016, ce qui s'explique en partie par la réduction de l'effectif découlant de la restructuration de certaines activités au quatrième trimestre 2015, par la baisse de la rémunération fondée sur des actions et par la hausse des coûts capitalisés des projets, étant donné que la Banque s'emploie activement à reconstruire sa plateforme de gestion de comptes. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation régulière des salaires annuels.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 0,8 million \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2015, pour s'établir à 49,3 millions \$. La diminution découle surtout de la baisse de la charge d'amortissement attribuable à la charge de dépréciation de certains actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2015. Cette baisse a été contrebalancée en partie par une charge de 3,1 millions \$ liée à la décision stratégique de résilier une entente de services informatiques. Dans le cadre de son plan de transformation, la Banque optimise son architecture technologique et a donc conclu une nouvelle entente d'impartition avec IBM Canada. Cette entente devrait permettre de réaliser des économies considérables au cours des cinq prochains exercices et procurera davantage de souplesse, conformément aux stratégies de la Banque.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 2,6 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2015, pour atteindre 28,7 millions \$, principalement du fait de l'augmentation annuelle des primes de la SADC et d'autres éléments divers.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 70,1 % au troisième trimestre 2016, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 71,1 % au troisième trimestre 2015. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 14,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,7 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2015, la charge d'impôt s'est élevée à 12,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,6 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 découle du niveau plus bas des revenus de dividende non imposables.

Période de neuf mois close le 31 juillet 2016 comparativement à la période de neuf mois clos le 31 juillet 2015

Le résultat net s'est établi à 133,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,13 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, par rapport à 121,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,94 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015. Le résultat net ajusté s'est établi à 136,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, une hausse de 7 % par rapport au résultat net ajusté de 128,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 4,23 \$, soit 1 % de plus que le résultat dilué par action ajusté de 4,17 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 13,6 millions \$, ou 2 %, pour passer de 665,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015 à 679,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, l'accroissement du revenu net d'intérêt ayant été contrebalancé en partie par la baisse des autres revenus.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 16,5 millions \$, ou 4 %, pour s'établir à 440,9 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, comparativement au revenu net d'intérêt de 424,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015. L'augmentation découlait principalement de la croissance solide des volumes des portefeuilles de prêts, contrebalancée en partie par la compression des marges. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a été de 1,73 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, une baisse de 11 points de base par rapport à la marge nette d'intérêt pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015, attribuable à la hausse des liquidités détenues au cours de la période et au resserrement des marges découlant du contexte de très bas taux d'intérêt, comme il a été mentionné précédemment.

Les **autres revenus** ont diminué de 2,9 millions \$, pour s'établir à 238,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, comparativement à 241,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015, par suite essentiellement des conditions difficiles des marchés financiers au premier semestre 2016. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont diminué de 8,2 millions \$, en raison principalement des pertes nettes de 4,2 millions \$ sur les valeurs mobilières réalisées au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, comparativement à des profits nets de 3,5 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015. Ces facteurs ont été compensés en partie par une hausse de 1,9 million \$ des frais et commissions sur prêts et dépôts par rapport à ceux des neuf mois clos le 31 juillet 2015, attribuable surtout à la hausse des commissions sur prêts en raison de l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux, ainsi que par une augmentation des revenus tirés des activités de courtage.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 4,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, en légère baisse comparativement à l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis de la période de neuf mois close le 31 juillet 2015. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 10 %, pour passer de 25,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015 à 23,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016. Ce bas niveau de pertes sur créances continue de témoigner de la bonne qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,9 millions \$, pour s'établir à 477,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, comparativement à 480,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, en raison essentiellement d'une charge de rémunération liée à un départ à la retraite engagée au premier trimestre 2015. Les frais autres que d'intérêt ajustés sont demeurés sous contrôle et n'ont augmenté que de 1,9 million \$.

Les **salaires et avantages du personnel** ont baissé de 4,0 millions \$, ou 2 %, comparativement à ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, pour s'établir à 252,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016. Comme il a été mentionné précédemment, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015, les salaires comprenaient une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$. Sur une base ajustée, les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 0,8 million \$, la hausse régulière des salaires annuels ayant été contrebalancée en partie par la réduction de l'effectif découlant de la restructuration de certaines activités au quatrième trimestre 2015 et la diminution de la rémunération liée à la performance.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 5,9 millions \$ par rapport à ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, pour s'établir à 141,5 millions \$. La diminution découle surtout de la baisse des charges d'amortissement attribuable à la dépréciation des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles comptabilisée au quatrième trimestre 2015. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une charge de 3,1 millions \$ liée à la décision stratégique de résilier une entente de services informatiques mentionnée précédemment et par la hausse des dépenses de projets.

Les **frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 7,0 millions \$ comparativement à ceux des neuf mois clos le 31 juillet 2015, pour s'établir à 83,5 millions de dollars, par suite essentiellement de la hausse des honoraires professionnels engagés en appui à la transformation de la Banque, de l'augmentation des frais liés à la réglementation et de l'accroissement des primes de la SADC mentionnée précédemment.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 70,3 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, comparativement à 71,5 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance du revenu total.

Impôts sur le résultat

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 40,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,5 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, la charge d'impôt s'est élevée à 33,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,8 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 découle du niveau plus bas des revenus de dividende non imposables.

Trimestre clos le 31 juillet 2016 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2016

Le résultat net s'est établi à 45,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le troisième trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour le deuxième trimestre 2016. Le résultat net ajusté a atteint 46,1 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,37 \$, pour le troisième trimestre 2016, par rapport à un résultat net ajusté de 46,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,46 \$, pour le deuxième trimestre 2016. Au troisième trimestre 2016, le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comprenait un dividende partiel initial sur les actions privilégiées, série 15 émises en mars 2016 d'un montant de 1,8 million \$ (ou 0,06 \$ par action).

Le revenu total a augmenté de 2,3 millions \$, pour atteindre 229,1 millions \$ au troisième trimestre 2016, comparativement à 226,8 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 4,6 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 148,0 millions \$, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence positive de 3,3 millions \$ attribuable au fait que le troisième trimestre comptait deux jours de plus et par l'augmentation saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels. La marge nette d'intérêt de la Banque (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué de 2 points de base pour s'établir à 1,69 % au troisième trimestre 2016, par rapport à 1,71 % au deuxième trimestre 2016. Cette diminution découle de l'accroissement des volumes du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à plus faible rendement, de la hausse des liquidités et du resserrement des marges. Les autres revenus ont diminué de 2,3 millions \$ séquentiellement pour totaliser 81,1 millions \$, du fait essentiellement d'une baisse de 2,2 millions \$ des revenus tirés des activités de courtage attribuable au caractère saisonnier de ces activités et à l'excellente performance enregistrée pendant le trimestre précédent.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,3 million \$ au troisième trimestre 2016, légèrement en baisse par rapport à celui du deuxième trimestre 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2016 ont totalisé 8,2 millions \$, une hausse de 2,5 millions \$ comparativement aux provisions de 5,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016, comme il est précisé plus en détail à la rubrique « Gestion des risques » ci-après.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 160,5 millions \$ au troisième trimestre 2016, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2016 alors que la charge de 3,1 millions \$ liée à la décision stratégique de résilier une entente de services informatiques a été contrebalancée par la baisse des salaires et avantages du personnel.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JUILLET 2015
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	170 825 \$	200 864 \$	160 387 \$
Valeurs mobilières	5 098 565	4 487 357	5 219 987
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2 288 126	3 911 439	4 701 479
Prêts et acceptations, montant net	31 937 914	29 981 392	28 543 006
Autres actifs	802 163	1 078 452	932 866
	40 297 593 \$	39 659 504 \$	39 557 725 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	26 903 439 \$	26 604 304 \$	25 800 044 \$
Autres passifs	5 321 611	5 524 930	6 433 021
Dette liée aux activités de titrisation	6 049 375	5 493 602	5 245 340
Dette subordonnée	199 775	449 641	449 084
Capitaux propres	1 823 393	1 587 027	1 630 236
	40 297 593 \$	39 659 504 \$	39 557 725 \$

L'actif au bilan s'élevait à 40,3 milliards \$ au 31 juillet 2016, en hausse de 0,6 milliard \$, ou 2 %, par rapport à l'actif au bilan de 39,7 milliards \$ au 31 octobre 2015. Cette hausse reflète principalement la croissance des prêts de 2,0 milliards \$, contrebalancée en partie par une baisse des liquidités, comme il est mentionné ci-après.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, totalisaient 7,6 milliards \$ au 31 juillet 2016, une diminution de 1,0 milliard \$ comparativement au 31 octobre 2015. La diminution découle surtout du remboursement de la dette échue liée aux activités de titrisation et, dans une moindre mesure, de la baisse des actifs aux fins de négociation. Au cours des neuf derniers mois, la Banque a intensifié ses activités de titrisation pour améliorer la composition de son financement et a obtenu des dépôts auprès de courtiers pour répondre à ses besoins additionnels de liquidités, y compris en partie pour financer l'acquisition prévue de CIT Canada.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 31,9 milliards \$ au 31 juillet 2016, en hausse de 2,0 milliards \$, ou 7 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2015. Cette hausse découle surtout des principaux inducteurs de croissance de la Banque, notamment les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque et les prêts aux clients commerciaux.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 543,2 millions \$, ou 14 %, depuis le 31 octobre 2015, portés par les activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 348,8 millions \$, ou 8 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 8,9 milliards \$ au 31 juillet 2016, une augmentation de 16 % d'un exercice à l'autre.

L'augmentation de 1,4 milliard \$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels depuis le 31 octobre 2015 est attribuable à la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque. Au 31 juillet 2016, le portefeuille de prêts hypothécaires de B2B Banque totalisait 6,9 milliards \$, une augmentation de 36 % d'un exercice à l'autre. Les prêts personnels ont diminué de 299,2 millions \$, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2015, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

Passif

Les dépôts étaient de 26,9 milliards \$ au 31 juillet 2016, soit 0,3 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2015. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 1,1 milliard \$ depuis le 31 octobre 2015, du fait principalement de la hausse des dépôts à terme de B2B Banque. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,8 milliard \$ au cours de la même période, ce qui s'explique surtout par la baisse des dépôts institutionnels et par la réduction des dépôts à vue d'entreprises de B2B Banque. Les dépôts de particuliers représentaient 76 % du total des dépôts au 31 juillet 2016 et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,6 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2015, et s'est établie à 6,0 milliards \$ au 31 juillet 2016. Au cours du trimestre, la Banque a continué d'optimiser cette source privilégiée de financement à terme des prêts hypothécaires résidentiels, à la lumière de la solide croissance de ce portefeuille.

La dette subordonnée s'est élevée à 199,8 millions \$ au 31 juillet 2016, comparativement à 449,6 millions \$ au 31 octobre 2015. Au cours du premier trimestre 2016, la Banque a racheté la totalité de ses billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1 échéant en 2020, d'un montant nominal de référence de 250,0 millions \$.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont élevés à 1 823,4 millions \$ au 31 juillet 2016, comparativement à 1 587,0 millions \$ au 31 octobre 2015. Cette augmentation de 236,4 millions \$ s'explique principalement par l'émission d'actions privilégiées de 125,0 millions \$ réalisée au deuxième trimestre et le placement en actions ordinaires de 67,5 millions \$ réalisé au premier trimestre, ainsi que par la contribution du résultat net enregistré au cours de la période de neuf mois, déduction faite des dividendes déclarés. En outre, les variations défavorables des régimes de retraite attribuables aux conditions du marché et aux modifications aux hypothèses actuarielles apportées essentiellement au premier trimestre de l'exercice ont contrebalancé en partie cette augmentation des capitaux propres. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'est établie à 48,23 \$ au 31 juillet 2016, une hausse de 0,89 \$ par rapport à 47,34 \$ au 31 octobre 2015. Au 25 août 2016, 30 496 379 actions ordinaires étaient en circulation.

De plus, dans le cadre de l'acquisition proposée de CIT Canada, la Banque a émis 3 247 600 reçus de souscription le 20 juillet 2016, à un prix de 47,85 \$ par reçu. Le produit de l'émission a été déposé en main tierce jusqu'à la date de clôture de l'acquisition, date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission atteindra 149,2 millions \$ et sera comptabilisé à la clôture de l'acquisition.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres (NFP) » du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres de la Banque ont été établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 33 du rapport annuel 2015 de la Banque pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 7,9 %, 9,9 % et 11,6 % au 31 juillet 2016. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JUILLET 2015
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 311 150 \$	1 175 238 \$	1 153 802 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 651 644 \$	1 394 871 \$	1 373 435 \$
Total des fonds propres	1 924 991 \$	1 668 416 \$	1 758 309 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ^[1]	16 644 121 \$	15 422 282 \$	15 017 481 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,9 %	7,6 %	7,7 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,9 %	9,0 %	9,1 %
Ratio total des fonds propres	11,6 %	10,8 %	11,7 %

[1] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 7,9 % au 31 juillet 2016 par rapport à un ratio de 7,9 % au 30 avril 2016 et de 7,6 % au 31 octobre 2015. L'augmentation depuis le 31 octobre 2015 découlait de l'émission d'actions ordinaires de 67,5 millions \$ réalisée en décembre 2015, des fonds propres générés en interne et des variations favorables de la valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par l'augmentation de l'exposition pondérée en fonction des risques ainsi que par les pertes actuarielles sur les régimes de retraite attribuables à la diminution du taux d'actualisation.

Le 17 mars 2016, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées, série 15 pour un produit net de 120,9 millions \$. Ces actions privilégiées sont pleinement admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires selon le cadre de l'adéquation des fonds propres de Bâle III et la ligne directrice NFP, étant donné qu'elles comprennent des dispositions obligatoires relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses pairs du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée qui est plus favorable. En décembre 2015, le CBCB a publié un deuxième document consultatif intitulé « Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit » qui contient de nouvelles propositions prudentielles qui, si elles sont adoptées, modifieront la manière selon laquelle la Banque calcule certains éléments de ses fonds propres réglementaires. Le CBCB a également proposé ou annoncé un certain nombre de nouvelles exigences qui modifient le calcul des fonds propres réglementaires par les banques. Ces propositions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, l'adoption d'un nouveau plancher pour l'approche fondée sur les notations internes avancée et de nouvelles méthodes de calcul des fonds propres à détenir à l'égard de l'exposition aux emprunteurs souverains et du risque opérationnel. La direction surveille de près ces faits nouveaux. La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en vue de déterminer le risque de crédit demeure une initiative importante du nouveau plan de transformation de la Banque qui devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière d'évaluation du crédit.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,0 % au 31 juillet 2016 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JUILLET 2015
Fonds propres de catégorie 1	1 651 644 \$	1 394 871 \$	1 373 435 \$
Total des expositions	40 793 659 \$	39 557 300 \$	38 417 139 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,0 %	3,5 %	3,6 %

Dividendes

Le 17 août 2016, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les actions privilégiées série 11, série 13 et série 15 aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2016. Le 31 août 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,60 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2016 aux actionnaires inscrits en date du 3 octobre 2016. Ce dividende trimestriel est supérieur de 3 % à celui du trimestre précédent et de 7 % par rapport au dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 OCTOBRE 2015	31 OCTOBRE 2014	31 OCTOBRE 2013
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,60 \$	0,58 \$	0,56 \$	2,20 \$	2,06 \$	1,98 \$
Ratio du dividende versé ^[1]	44,6 %	40,6 %	38,8 %	68,6 %	45,7 %	52,0 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	43,6 %	39,7 %	37,8 %	39,2 %	38,7 %	39,0 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 37 du rapport annuel 2015 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Personnels	5 093 \$	4 640 \$	7 968 \$	18 810 \$	21 233 \$
Hypothécaires résidentiels	1 523	(583)	1 835	3 092	4 019
Hypothécaires commerciaux	145	1 480	(1 196)	(1 561)	(1)
Commerciaux et autres ^[1]	1 439	213	(1 607)	2 709	249
	8 200 \$	5 750 \$	7 000 \$	23 050 \$	25 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,10 %	0,08 %	0,10 %	0,10 %	0,12 %

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 8,2 millions \$ au troisième trimestre 2016, en hausse de 1,2 million \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant d'il y a un an et de 2,5 millions \$ séquentiellement. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 2,5 millions \$ pour s'établir à 23,1 millions \$ comparativement à 25,5 millions \$ pour la période correspondante de 2015. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la bonne qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque.

Les **pertes sur prêts personnels** ont diminué de 2,9 millions \$ comparativement à celles du troisième trimestre 2015 et se sont établies à 5,1 millions \$ au troisième trimestre 2016, du fait en partie de la diminution des radiations par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 0,5 million \$, en raison essentiellement de l'incidence nette favorable au trimestre précédent découlant de l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 2,4 millions \$ d'un exercice à l'autre.

Au troisième trimestre 2016, les **pertes sur prêts hypothécaires résidentiels** se sont établies à 1,5 million \$, en baisse de 0,3 million \$ par rapport à celles du troisième trimestre 2015 et en hausse de 2,1 millions \$ séquentiellement. La hausse séquentielle découle principalement de l'incidence nette favorable au trimestre précédent découlant de l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont diminué légèrement de 0,9 million \$ d'un exercice à l'autre. Le niveau des pertes sur créances demeure bas en raison des conditions de crédit favorables et des critères de souscription rigoureux.

Les **pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux** ont totalisé collectivement 1,6 million \$ au troisième trimestre 2016, une augmentation de 4,4 millions \$ par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable principalement au nombre moins élevé de règlements favorables dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et d'améliorations globales enregistrées au troisième trimestre 2016 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances subies par ces portefeuilles ont légèrement baissé d'un montant combiné de 0,1 million \$. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux ont totalisé 1,1 million \$, par rapport à 0,2 million \$ pour la période correspondante de 2015.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JUILLET 2015
Prêts douteux bruts			
Personnels	18 101 \$	18 703 \$	15 694 \$
Hypothécaires résidentiels	33 887	32 760	32 216
Hypothécaires commerciaux	24 461	49 431	44 060
Commerciaux et autres ^[1]	51 324	37 747	32 469
	127 773	138 641	124 439
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(18 720)	(23 690)	(13 344)
Provisions cumulatives collectives	(16 883)	(18 676)	(26 831)
	(35 603)	(42 366)	(40 175)
Prêts douteux nets	92 170 \$	96 275 \$	84 264 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(69 029) \$	(68 787) \$	(71 528) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,40 %	0,46 %	0,43 %
Montant net	0,29 %	0,32 %	0,29 %

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts douteux bruts se sont établis à 127,8 millions \$ au 31 juillet 2016, en baisse de 10,9 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2015. Cette baisse est attribuable au règlement de prêts hypothécaires commerciaux douteux au premier trimestre de l'exercice. Au cours des trois derniers mois, les prêts commerciaux douteux ont augmenté de 13,0 millions \$ du fait principalement d'un seul compte adéquatement garanti. Depuis le début de l'exercice, les prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont demeurés relativement inchangés et se sont maintenus à de bas niveaux, les emprunteurs ayant continué de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 5,0 millions \$ pour s'établir à 18,7 millions \$, ce qui s'explique par les règlements favorables de prêts hypothécaires commerciaux douteux, comme il est mentionné précédemment. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont diminué de 1,8 million \$ au cours de la même période. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,40 % des prêts et des acceptations au 31 juillet 2016, 0,46 % au 31 octobre 2015 et 0,43 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Exigences réglementaires en matière de liquidités

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale, avec prise d'effet en janvier 2018. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveillera l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 juillet 2016, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation (diminution) du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	14 524 \$	17 222 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(36 307) \$	(26 324) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la sensibilité du revenu net d'intérêt de la Banque à des variations soudaines des taux d'intérêt au 31 juillet 2016 a diminué depuis le 31 octobre 2015, tandis que l'incidence négative connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a augmenté. Cela reflète les efforts déployés par la Banque pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt tout en maintenant le risque à l'intérieur des limites approuvées. La direction continue de s'attendre à ce que les taux à long terme se maintiennent à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un proche avenir.

Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014
Revenu net d'intérêt	147 991 \$	143 428 \$	149 498 \$	150 667 \$	147 229 \$	137 691 \$	139 496 \$	140 149 \$
Autres revenus	81 086	83 375	73 704	80 982	79 409	82 988	78 664	81 272
Revenu total	229 077	226 803	223 202	231 649	226 638	220 679	218 160	221 421
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 267	1 337	1 405	1 465	1 531	1 531	1 472	1 508
Provisions pour pertes sur créances	8 200	5 750	9 100	9 400	7 000	8 000	10 500	10 500
Frais autres que d'intérêt	160 474	160 066	157 011	242 340	161 037	158 750	160 697	166 299
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	59 136	59 650	55 686	(21 556)	57 070	52 398	45 491	43 114
Impôts sur le résultat (recouvrement)	13 999	13 936	13 010	(2 837)	12 904	11 210	9 656	9 360
Résultat net (perte nette)	45 137 \$	45 714 \$	42 676 \$	(18 719) \$	44 166 \$	41 188 \$	35 835 \$	33 754 \$
Résultat (perte) par action								
de base	1,34 \$	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$	1,34 \$	1,16 \$	1,09 \$
dilué(e)	1,34 \$	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$	1,34 \$	1,15 \$	1,09 \$
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) ^[1]	1,69 %	1,71 %	1,78 %	1,84 %	1,85 %	1,84 %	1,83 %	1,84 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,2 %	12,5 %	11,6 %	(6,1)%	12,1 %	11,8 %	9,9 %	9,5 %
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	46 067 \$	46 696 \$	43 708 \$	44 127 \$	45 291 \$	42 313 \$	40 468 \$	42 591 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,37 \$	1,46 \$	1,39 \$	1,44 \$	1,48 \$	1,38 \$	1,32 \$	1,39 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	11,4 %	12,8 %	11,9 %	12,1 %	12,4 %	12,1 %	11,3 %	12,2 %
Frais autres que d'intérêt ajustés ^[1]	160 474 \$	160 066 \$	157 011 \$	163 931 \$	161 037 \$	158 750 \$	155 842 \$	155 747 \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du troisième trimestre clos le 31 juillet 2016, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2015. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquelles la direction doit porter un jugement figure aux pages 56 à 59 du rapport annuel 2015. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2016 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de normes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables actuelles

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2015, la Banque a reclassé la provision cumulative liée aux risques hors bilan des frais autres que d'intérêt à la provision pour pertes sur créances pour mieux refléter la nature de cette charge. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur la nouvelle méthode comptable.

Modifications de normes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, les contrats de location et la présentation des états financiers. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2016, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉ INTENTIONELLEMENT



Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 juillet 2016 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	22
État du résultat consolidé	23
État du résultat global consolidé	24
État de la variation des capitaux propres consolidé	25
État des flux de trésorerie consolidé	26
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	27
1. Information générale	27
2. Normes de présentation	27
3. Modifications de normes comptables à venir	28
4. Valeurs mobilières	29
5. Prêts	31
6. Transfert d'actifs financiers	33
7. Dette subordonnée	33
8. Capital-actions	34
9. Rémunération fondée sur des actions	36
10. Avantages postérieurs à l'emploi	37
11. Instruments financiers – juste valeur	37
12. Passifs éventuels et provisions	38
13. Regroupements d'entreprises	38

Bilan consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JUILLET 2015
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		118 133 \$	109 055 \$	101 886 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		52 692	91 809	58 501
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 288 606	2 368 757	2 309 028
Détenues jusqu'à l'échéance		276 829	393 222	536 630
Détenues à des fins de transaction		2 533 130	1 725 378	2 374 329
		5 098 565	4 487 357	5 219 987
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		2 288 126	3 911 439	4 701 479
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 764 038	7 063 229	6 520 944
Hypothécaires résidentiels		16 356 056	14 998 867	14 409 723
Hypothécaires commerciaux		4 597 545	4 248 761	4 141 549
Commerciaux et autres		3 851 250	3 308 144	3 175 314
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		473 657	473 544	407 179
		32 042 546	30 092 545	28 654 709
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(104 632)	(111 153)	(111 703)
		31 937 914	29 981 392	28 543 006
Autres				
Dérivés		241 247	276 601	327 763
Immobilisations corporelles		39 636	45 562	58 267
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		148 690	147 135	187 729
Goodwill		34 853	34 853	64 077
Actif d'impôt différé		33 642	17 450	2 604
Autres actifs		304 095	556 851	292 426
		802 163	1 078 452	932 866
		40 297 593 \$	39 659 504 \$	39 557 725 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		20 467 577 \$	19 377 716 \$	19 008 763 \$
Entreprises, banques et autres		6 435 862	7 226 588	6 791 281
		26 903 439	26 604 304	25 800 044
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 262 510	1 839 837	2 428 506
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 648 898	2 296 890	2 727 938
Acceptations		473 657	473 544	407 179
Dérivés		129 872	125 683	157 933
Passif d'impôt différé		12 658	8 294	4 338
Autres passifs		794 016	780 682	707 127
		5 321 611	5 524 930	6 433 021
Dette liée aux activités de titrisation	6	6 049 375	5 493 602	5 245 340
Dette subordonnée	7	199 775	449 641	449 084
Capitaux propres				
Actions privilégiées	8	340 494	219 633	219 633
Actions ordinaires	8	540 669	466 336	466 334
Résultats non distribués		933 157	886 656	908 131
Cumul des autres éléments du résultat global		9 073	14 366	36 102
Réserve pour paiements fondés sur des actions	9	—	36	36
		1 823 393	1 587 027	1 630 236
		40 297 593 \$	39 659 504 \$	39 557 725 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
		31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Revenu d'intérêt						
Prêts		270 618 \$	260 089 \$	261 357 \$	795 488 \$	773 429 \$
Valeurs mobilières		9 272	8 565	10 045	26 641	30 931
Dépôts auprès d'autres banques		466	484	263	1 384	629
Autres, incluant les dérivés		13 904	15 735	17 608	47 038	45 240
		294 260	284 873	289 273	870 551	850 229
Frais d'intérêt						
Dépôts		115 700	111 142	108 999	338 410	327 593
Dette liée aux activités de titrisation		28 571	28 315	28 627	85 182	85 548
Dette subordonnée		1 583	1 587	4 033	4 810	12 008
Autres		415	401	385	1 232	664
		146 269	141 445	142 044	429 634	425 813
Revenu net d'intérêt		147 991	143 428	147 229	440 917	424 416
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		36 504	36 047	36 450	108 223	106 300
Revenus tirés des activités de courtage		18 836	21 020	15 663	52 917	48 036
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		10 019	9 686	10 164	29 653	28 544
Revenus liés aux comptes d'investissement		6 915	6 843	7 636	20 793	22 886
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		2 950	3 900	3 479	8 545	16 745
Revenus d'assurance, montant net		4 167	4 110	3 649	12 718	12 285
Autres		1 695	1 769	2 368	5 316	6 265
		81 086	83 375	79 409	238 165	241 061
Revenu total		229 077	226 803	226 638	679 082	665 477
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	13	1 267	1 337	1 531	4 009	4 534
Provisions pour pertes sur créances	5	8 200	5 750	7 000	23 050	25 500
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		82 414	85 324	84 753	252 547	256 590
Frais d'occupation de locaux et technologie		49 329	46 801	50 149	141 467	147 327
Autres		28 731	27 941	26 135	83 537	76 567
		160 474	160 066	161 037	477 551	480 484
Résultat avant impôts sur le résultat		59 136	59 650	57 070	174 472	154 959
Impôts sur le résultat		13 999	13 936	12 904	40 945	33 770
Résultat net		45 137 \$	45 714 \$	44 166 \$	133 527 \$	121 189 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		4 246	2 399	2 399	9 043	7 196
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		40 891 \$	43 315 \$	41 767 \$	124 484 \$	113 993 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		30 428	30 344	28 951	30 130	28 946
dilué		30 428	30 344	28 956	30 130	28 953
Résultat par action						
de base		1,34 \$	1,43 \$	1,44 \$	4,13 \$	3,94 \$
dilué(e)		1,34 \$	1,43 \$	1,44 \$	4,13 \$	3,94 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,60 \$	0,58 \$	0,56 \$	1,76 \$	1,64 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,75 \$	0,75 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,81 \$	0,81 \$
Actions privilégiées - série 15		0,36 \$	s. o.	s. o.	0,36 \$	s. o.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Résultat net	45 137 \$	45 714 \$	44 166 \$	133 527 \$	121 189 \$
Autres éléments du résultat global (perte globale), nets d'impôts					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	5 626	9 200	(10 301)	5 299	(11 523)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(5)	937	1 031	3 178	(2 389)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3 837	(25 494)	23 893	(13 770)	39 887
	9 458	(15 357)	14 623	(5 293)	25 975
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(979)	(5 159)	(6 138)	(24 609)	(7 291)
Résultat global	53 616 \$	25 198 \$	52 651 \$	103 625 \$	139 873 \$

Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	2 005 \$	3 420 \$	(3 358) \$	2 027 \$	(3 932) \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2)	163	311	998	(1 099)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 393	(9 306)	8 702	(5 043)	14 553
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(359)	(1 893)	(2 251)	(9 027)	(2 674)
	3 037 \$	(7 616) \$	3 404 \$	(11 045) \$	6 848 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2016

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			TOTAL
Solde au 31 octobre 2015	219 633 \$	466 336 \$	886 656 \$	(11 391) \$	25 757 \$	14 366 \$	36 \$	1 587 027 \$
Résultat net			133 527					133 527
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				5 299		5 299		5 299
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				3 178		3 178		3 178
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(13 770)	(13 770)		(13 770)
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(24 609)					(24 609)
Résultat global			108 918	8 477	(13 770)	(5 293)		103 625
Émission d'actions	120 861	74 333					(36)	195 158
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 043)					(9 043)
Actions ordinaires			(53 374)					(53 374)
Solde au 31 juillet 2016	340 494 \$	540 669 \$	933 157 \$	(2 914) \$	11 987 \$	9 073 \$	— \$	1 823 393 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2015

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			TOTAL
Solde au 31 octobre 2014	219 633 \$	465 854 \$	848 905 \$	13 337 \$	(3 210) \$	10 127 \$	91 \$	1 544 610 \$
Résultat net			121 189					121 189
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(11 523)		(11 523)		(11 523)
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 389)		(2 389)		(2 389)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					39 887	39 887		39 887
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(7 291)					(7 291)
Résultat global			113 898	(13 912)	39 887	25 975		139 873
Émission d'actions		480					(55)	425
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(7 196)					(7 196)
Actions ordinaires			(47 476)					(47 476)
Solde au 31 juillet 2015	219 633 \$	466 334 \$	908 131 \$	(575) \$	36 677 \$	36 102 \$	36 \$	1 630 236 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	45 137 \$	45 714 \$	44 166 \$	133 527 \$	121 189 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur créances	8 200	5 750	7 000	23 050	25 500
Profit net (perte nette) sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(7)	1 100	(959)	3 583	(6 190)
Impôt différé	(549)	(318)	(1 060)	(368)	(2 132)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 385	2 525	3 485	7 482	10 707
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	6 900	7 066	9 648	21 035	29 057
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(638 200)	(727 658)	(552 377)	(1 976 819)	(1 256 569)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(486 437)	101 620	(188 691)	(807 752)	(393 893)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 485 134	104 194	(1 381 352)	1 623 313	(1 504 698)
Intérêts courus à recevoir	3 785	(2 715)	11 345	1 948	9 107
Actifs dérivés	26 225	81 333	(74 013)	35 354	(194 954)
Dépôts	(382 011)	504 768	839 723	299 135	1 277 018
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(108 549)	(373 685)	738 644	(577 327)	866 029
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(103 918)	139 344	511 349	352 008	511 973
Intérêts courus à payer	(31 343)	25 315	(40 009)	(25 186)	(105 313)
Passifs dérivés	(41 316)	(6 770)	23 784	4 189	67 093
Autres, montant net	44 795	(81 330)	86 086	233 548	56 963
	(169 769)	(173 747)	36 769	(649 280)	(489 113)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation des acceptations	(30 501)	111 987	23 102	113	41 722
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	(116 319)	242 950	(200 649)	555 773	381 492
Rachat de dette subordonnée	—	—	—	(250 000)	—
Produit net de l'émission d'actions privilégiées	(31)	120 892	—	120 861	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	13	(86)	353	64 572	384
Dividendes	(17 474)	(16 339)	(34 189)	(51 112)	(54 466)
	(164 312)	459 404	(211 383)	440 207	369 132
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(371 139)	(562 476)	(372 202)	(1 283 633)	(1 477 611)
Produit à la vente et à l'échéance	604 653	282 543	624 264	1 370 482	1 733 055
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(64 379)	(15 717)	(120 554)	(80 331)	(272 183)
Produit à l'échéance	125 140	9 201	5 085	196 724	58 560
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(17 761)	(3 236)	(2 474)	(24 208)	(10 308)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	68 637	1 161	35 841	39 117	64 107
	345 151	(288 524)	169 960	218 151	95 620
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	11 070	(2 867)	(4 654)	9 078	(24 361)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	107 063	109 930	106 540	109 055	126 247
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	118 133 \$	107 063 \$	101 886 \$	118 133 \$	101 886 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	179 145 \$	115 256 \$	184 557 \$	456 861 \$	531 388 \$
Intérêts reçus au cours de la période	300 966 \$	279 174 \$	301 042 \$	876 164 \$	853 510 \$
Dividendes reçus au cours de la période	3 150 \$	2 504 \$	6 912 \$	8 860 \$	11 940 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	6 366 \$	9 274 \$	7 839 \$	26 803 \$	36 846 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 juillet 2016 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 31 août 2016.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications aux méthodes comptables et à la présentation présentées ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications aux méthodes comptables et à la présentation actuelles

Information sectorielle

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la Banque présente l'information financière comme étant une seule entité commerciale et non en fonction de quatre secteurs isolables, comme elle faisait par le passé. Cette modification à la présentation de l'information a été apportée prospectivement pour mieux refléter la nature et les incidences financières des activités de la Banque.

Provision pour risques hors bilan

Le 1^{er} novembre 2015, la provision pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, qui était auparavant présentée dans les autres frais autres que d'intérêt, a été reclassée dans la provision pour pertes sur créances pour mieux refléter la nature de cette charge. Cette modification à la présentation a été apportée prospectivement et n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats de la Banque.

Prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples

Les prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples, qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux pour mieux tenir compte de la nature de ces prêts et des risques connexes. Ce reclassement représentait 1,2 milliard \$ au 31 octobre 2015 et au 31 juillet 2015 et 1,1 milliard \$ au 1^{er} novembre 2014. Les provisions pour pertes sur créances, ainsi que les prêts douteux et les provisions cumulatives pour pertes sur créances, ont fait l'objet de reclassements correspondants.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

IFRS 9: Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée de l'IFRS 9 est autorisée.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque évalue l'option d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

En décembre 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié la version définitive de son document intitulé *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*. Les recommandations établissent les attentes prudentielles en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues exigés par l'IFRS 9.

En juin 2016, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, qui reflète les recommandations du CBCB susmentionnées et donne des instructions aux entités fédérales sur l'application de l'IFRS 9. La ligne directrice entrera en vigueur lorsque l'IFRS 9 s'appliquera à chaque entité fédérale.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies à l'heure actuelle dans l'IAS 39. Toutefois, l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation a été modifiée : l'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. L'application anticipée de cette modification, avant toute autre modification à la comptabilisation des instruments financiers, est autorisée par l'IFRS 9.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de perte de valeur attendue qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le nouveau modèle contient également des exigences accrues en matière d'informations à fournir sur les pertes de crédit attendues et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture. Le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 conserve les trois types de relations de couverture présentement disponibles en vertu de l'IAS 39 (la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net), mais comprend des modifications au test d'efficacité de la couverture. La nouvelle norme rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir concernant les activités de gestion des risques.

La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

3. Modifications de normes comptables à venir [suite]

IFRS 15: Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueront l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, c.-à-d. le client (« preneur ») et le fournisseur (« bailleur »). L'IFRS 16 remplace l'ancienne norme relative aux contrats de location, l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. La principale incidence de nouvelles exigences sera l'augmentation des actifs au titre de la location et des passifs financiers, étant donné que l'IFRS 16 élimine l'obligation, pour un preneur, de classer les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement. Tous les contrats de location seront inscrits au bilan en comptabilisant la valeur actualisée des paiements locatifs et en la présentant soit dans les actifs au titre de la location (droits d'utilisation) soit dans les immobilisations corporelles. Si des paiements locatifs sont faits au fil du temps, la société comptabilise également un passif financier au titre de son obligation de faire des paiements locatifs futurs. L'IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. L'adoption anticipée est autorisée pour les entités qui ont également adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 10: États financiers consolidés, IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28: Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque.

IAS 1: Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à encourager davantage les entités à faire preuve de jugement professionnel pour déterminer quelle est l'information à divulguer et comment la structurer dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque. Puisque l'adoption de cette norme est limitée aux exigences de présentation et divulgation, elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s	7 \$	(1 100) \$	959 \$	(3 583) \$	6 190 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	—	—	(2 301)	(593)	(2 702)
	7 \$	(1 100) \$	(1 342) \$	(4 176) \$	3 488 \$

4. Valeurs mobilières [suite]

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

	AU 31 JUILLET 2016			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	696 917 \$	697 \$	115 \$	697 499 \$
par des provinces	1 171 305	2 863	165	1 174 003
Autres titres d'emprunt	196 544	4 738	222	201 060
Titres adossés à des actifs	9 206	103	—	9 309
Actions privilégiées	109 333	1 644	13 047	97 930
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	104 893	4 454	542	108 805
	2 288 198 \$	14 499 \$	14 091 \$	2 288 606 \$

	AU 31 OCTOBRE 2015			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	785 445 \$	154 \$	14 \$	785 585 \$
par des provinces	1 173 156	2 185	915	1 174 426
Autres titres d'emprunt	146 449	4 129	332	150 246
Titres adossés à des actifs	32 945	749	—	33 694
Actions privilégiées	120 511	164	15 697	104 978
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	120 718	3 851	4 741	119 828
	2 379 224 \$	11 232 \$	21 699 \$	2 368 757 \$

	AU 31 JUILLET 2015			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	568 307 \$	421 \$	— \$	568 728 \$
par des provinces	1 265 135	3 276	39	1 268 372
Autres titres d'emprunt	177 966	6 646	131	184 481
Titres adossés à des actifs	33 401	1 015	—	34 416
Actions privilégiées	120 099	136	11 979	108 256
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	138 878	9 390	3 493	144 775
	2 303 786 \$	20 884 \$	15 642 \$	2 309 028 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Informations additionnelles à propos du portefeuille de valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JUILLET 2015
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	276 829 \$	393 222 \$	536 630 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

5. Prêts

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2016

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES ^[3]	RADIATIONS	RECouvreMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	41 466 \$	18 810 \$	(28 095) \$	6 046 \$	(518) \$	37 709 \$
Hypothécaires résidentiels	11 995	3 092	(1 549)	(698)	(1 121)	11 719
Hypothécaires commerciaux	25 077	(1 561)	(119)	(64)	(675)	22 658
Commerciaux et autres ^[1]	37 732	2 709	(1 866)	19	(439)	38 155
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	23 050 \$	(31 629) \$	5 303 \$	(2 753) \$	110 241 \$
Provisions cumulatives individuelles	23 690 \$	(2 223) \$	(1 969) \$	(46) \$	(732) \$	18 720 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	18 676	24 539	(29 660)	5 349	(2 021)	16 883
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	68 787	242	—	—	—	69 029
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	111 153	22 558	(31 629)	5 303	(2 753)	104 632
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ^[2]	5 117	492	—	—	—	5 609
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	23 050 \$	(31 629) \$	5 303 \$	(2 753) \$	110 241 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2015

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES ^[3]	RADIATIONS	RECouvreMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	38 411 \$	21 233 \$	(26 026) \$	5 208 \$	(287) \$	38 539 \$
Hypothécaires résidentiels	10 169	4 019	(1 502)	(316)	(368)	12 002
Hypothécaires commerciaux	27 944	(1)	(2 849)	(96)	(761)	24 237
Commerciaux et autres ^[1]	42 847	249	(5 910)	52	(313)	36 925
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	119 371 \$	25 500 \$	(36 287) \$	4 848 \$	(1 729) \$	111 703 \$
Provisions cumulatives individuelles	21 951 \$	142 \$	(8 690) \$	52 \$	(111) \$	13 344 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	17 238	34 012	(27 597)	4 796	(1 618)	26 831
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	80 182	(8 654)	—	—	—	71 528
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	119 371 \$	25 500 \$	(36 287) \$	4 848 \$	(1 729) \$	111 703 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

[2] Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

[3] Le 1^{er} novembre 2015, la provision pour risques hors bilan, qui était auparavant présentée dans les frais autres que d'intérêt, a été reclassée dans la provision pour pertes sur créances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Prêts douteux

AU 31 JUILLET 2016

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 101 \$	— \$	9 948 \$	8 153 \$
Hypothécaires résidentiels	33 887	—	4 552	29 335
Hypothécaires commerciaux	24 461	4 943	606	18 912
Commerciaux et autres ^[1]	51 324	13 777	1 777	35 770
	127 773 \$	18 720 \$	16 883 \$	92 170 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

AU 31 OCTOBRE 2015

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 703 \$	— \$	11 156 \$	7 547 \$
Hypothécaires résidentiels	32 760	—	4 721	28 039
Hypothécaires commerciaux	49 431	9 536	265	39 630
Commerciaux et autres ^[1]	37 747	14 154	2 534	21 059
	138 641 \$	23 690 \$	18 676 \$	96 275 \$

AU 31 JUILLET 2015

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	15 694 \$	— \$	11 316 \$	4 378 \$
Hypothécaires résidentiels	32 216	—	4 064	28 152
Hypothécaires commerciaux	44 060	1 939	8 168	33 953
Commerciaux et autres ^[1]	32 469	11 405	3 283	17 781
	124 439 \$	13 344 \$	26 831 \$	84 264 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 31 JUILLET 2016

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	98 507 \$	24 991 \$	7 338 \$	130 836 \$
Hypothécaires résidentiels	285 485	38 694	24 119	348 298
	383 992 \$	63 685 \$	31 457 \$	479 134 \$

AU 31 OCTOBRE 2015

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	104 407 \$	28 609 \$	9 944 \$	142 960 \$
Hypothécaires résidentiels	268 341	35 146	25 241	328 728
	372 748 \$	63 755 \$	35 185 \$	471 688 \$

AU 31 JUILLET 2015

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	93 964 \$	30 717 \$	8 284 \$	132 965 \$
Hypothécaires résidentiels	200 776	32 624	24 851	258 251
	294 740 \$	63 341 \$	33 135 \$	391 216 \$

6. Transfert d'actifs financiers

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers titrisés qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	31 JUILLET 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JUILLET 2015
Prêts hypothécaires résidentiels	5 575 978 \$	4 558 477 \$	4 486 366 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	2 714	13 463	3 635
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	44 298	397 169	31 193
Autres valeurs mobilières	276 829	393 222	536 630
Dette liée aux activités de titrisation	(6 049 375) \$	(5 493 602) \$	(5 245 340) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	728 641 \$	346 410 \$	155 569 \$	1 978 147 \$	992 190 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	154 788 \$	112 474 \$	128 300 \$	378 333 \$	340 163 \$
Valeur comptable initiale des titres de créance nouvellement émis liés aux Obligations hypothécaires du Canada	179 288 \$	331 587 \$	154 641 \$	685 051 \$	681 305 \$
Valeur comptable initiale des titres de créance nouvellement émis liés à un conduit à vendeurs multiples	534 832 \$	— \$	— \$	1 231 524 \$	300 396 \$

7. Dette subordonnée

Rachat de dette subordonnée

Le 2 novembre 2015, la Banque a racheté la totalité de ses billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1, échéant en 2020, d'un montant nominal de référence de 250,0 millions \$. Les billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1 ont été rachetés au pair, plus l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

8. Capital-actions

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2016		31 JUILLET 2015	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début de la période	—	— \$	s. o.	s. o.
Émission d'actions	5 000 000	125 000	s. o.	s. o.
Frais d'émission nets	s. o.	(4 139)	s. o.	s. o.
En circulation à la fin de la période	5 000 000	120 861	s. o.	s. o.
	14 000 000	340 494 \$	9 000 000	219 633 \$

Au 31 juillet 2016, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12, série 14 et série 16 n'était en circulation (aucune action privilégiée, série 12 et série 14 en circulation au 31 juillet 2015).

Émission d'actions privilégiées

Le 17 mars 2016, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 15 (les actions privilégiées, série 15), à un prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 125 millions \$. Pour la période initiale de cinq ans se terminant avant le 15 juin 2021, les porteurs d'actions privilégiées, série 15 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés non cumulatifs payables trimestriellement, portant un taux de dividende annuel de 5,85 %, lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans afin de correspondre au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans en vigueur à cette date, majoré de 5,13 %. Sous réserve de certaines conditions, les porteurs peuvent choisir de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 15 en un nombre équivalent d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 16 (les actions privilégiées, série 16) le 15 juin 2021 et le 15 juin tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées, série 16 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés à taux variable et non cumulatifs, payables trimestriellement, lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera, à un taux égal au taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 5,13 %. La Banque pourrait être tenue de convertir la totalité ou une partie des actions privilégiées, série 15 en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produit.

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2016		31 JUILLET 2015	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 956 619	466 336 \$	28 942 999	465 854 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	1 297 200	67 454	—	—
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés (voir note 9)	8 000	273	12 000	408
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	234 354	11 128	1 620	80
Frais d'émission nets	s. o.	(4 522)	s. o.	(8)
	30 496 173	540 669 \$	28 956 619	466 334 \$

8. Capital-actions [suite]

Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires

Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 1 297 200 actions ordinaires pour un produit brut de 67,5 millions \$.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 25 février 2016, les dividendes déclarés seraient réinvestis en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %. Au troisième trimestre 2016, 103 596 actions (73 308 actions au deuxième trimestre 2016 et 57 450 actions au premier trimestre 2016) ont été légalement émises aux termes du régime, et sont présentées dans le tableau ci-dessus.

Reçus de souscription

Le 20 juillet 2016, la Banque a émis, en vertu d'une offre publique, 3 247 600 reçus de souscription au prix de 47,85 \$ par reçu. Le produit de l'émission a été déposé en main tierce jusqu'à la date de clôture de l'acquisition de CIT Canada (voir note 13), date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission atteindra 149,2 millions \$ et sera enregistré à la clôture de l'acquisition.

Dividendes déclarés

Le 17 août 2016, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier sur les actions privilégiées, série 11, série 13 et série 15 aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2016. Le 31 août 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,60 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2016 aux actionnaires inscrits en date du 3 octobre 2016.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 5,125 %, 6,625 % et 8,625 % pour 2016. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

8. Capital-actions [suite]

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2016. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 31 JUILLET 2016		AU 31 OCTOBRE 2015	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	540 669 \$	540 669 \$	466 336 \$	466 336 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	—	—	36	36
Résultats non distribués	933 157	933 157	886 656	886 656
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	(2 914)	(2 914)	(11 391)	(11 391)
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[1]	(159 762)	(93 669)	(166 399)	(59 270)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 311 150	1 377 243	1 175 238	1 282 367
Actions privilégiées non admissibles ^[2]	97 562	97 562	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles	242 932	242 932	122 071	122 071
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(16 129)	s. o.	(28 201)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	340 494	324 365	219 633	191 432
Fonds propres de catégorie 1	1 651 644	1 701 608	1 394 871	1 473 799
Dette subordonnée ^[3]	199 775	199 775	199 641	199 641
Provisions cumulatives collectives	74 638	74 638	73 904	73 904
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(1 066)	(640)	—	—
Fonds propres de catégorie 2	273 347	273 773	273 545	273 545
Total des fonds propres	1 924 991 \$	1 975 381 \$	1 668 416 \$	1 747 344 \$

[1] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et de série 10 rachetées par la suite par la Banque.

[3] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, suite au rachat de la totalité des billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1 le 2 novembre 2015.

9. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du troisième trimestre 2016, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée. Les dernières 8 000 options d'achat d'actions ont été exercées au premier trimestre 2016. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JUILLET 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 31 JUILLET 2015
Nombre d'options			
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	—	8 000	8 000

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 45 102 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 27 308 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 54,90 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2018. Aucune unité d'actions restreintes n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestres 2016.

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,6 million \$ ont été converties en 28 545 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune unité d'actions restreintes n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestres 2016.

9. Rémunération fondée sur des actions [suite]

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 140 675 unités d'actions de performance évaluées à 54,90 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2018 et si certains objectifs financiers sont atteints. Au cours du deuxième trimestre 2016, la Banque a attribué 633 unités d'actions de performance additionnelles d'une valeur de 47,36 \$ chacune, dont les droits seront acquis en décembre 2018. Au cours du troisième trimestre 2016, la Banque a attribué 159 unités d'actions de performance additionnelles d'une valeur de 50,24 \$ chacune, dont les droits seront acquis en décembre 2018.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	(84) \$	2 794 \$	4 416 \$	(26) \$	10 443 \$
Incidence des couvertures	782	(1 935)	(1 634)	3 315	(1 426)
	698 \$	859 \$	2 782 \$	3 289 \$	9 017 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes dont le paiement est réglé en trésorerie était de 37,5 millions \$ au 31 juillet 2016 (54,7 millions \$ au 31 octobre 2015 et 49,3 millions \$ au 31 juillet 2015).

10. Avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2015
Régimes de retraite à prestations définies	3 710 \$	3 586 \$	4 233 \$	11 006 \$	12 561 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 687	1 680	1 663	5 004	4 923
Autres régimes	250	244	369	744	1 095
	5 647 \$	5 510 \$	6 265 \$	16 754 \$	18 579 \$

11. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2015. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 293,9 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 juillet 2016. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

12. Passifs éventuels et provisions

Dans le cours normal des activités, la Banque est visée par diverses poursuites judiciaires et réclamations, dont certaines avec des organismes de réglementation. Plusieurs de ces différends ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élèvent contre les dispositions prises pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties aux termes des prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites, notamment à l'égard d'activités à titre de fiduciaire dans ses transactions d'administration de portefeuilles et de l'imposition de certains frais bancaires.

Lorsque les critères applicables sont respectés, la direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

13. Regroupements d'entreprises

Acquisition proposée de CIT Canada

Le 29 juin 2016, la Banque et CIT Group Inc. (« CIT »), une société américaine, ont conclu une entente définitive selon laquelle la Banque a convenu d'acquérir les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (« CIT Canada »). La clôture de la transaction est prévue pour le quatrième trimestre 2016, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'envoi des avis et l'obtention des approbations exigés par les organismes de réglementation. Le prix d'acquisition final sera fondé sur la valeur des actifs de CIT Canada à la date de clôture, qui est estimée à environ 1,0 milliard \$ et comprend essentiellement des portefeuilles de prêts commerciaux.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis totalisant 9,3 millions \$ au 31 juillet 2016 est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis. La charge d'amortissement était de 1,3 million \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (1,3 million \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 et \$1,5 million pour le trimestre clos le 31 juillet 2015).

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉ INTENTIONELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CAMM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 mars
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 juin
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

